

**Partager vos opinions sur
les propositions relatives
à l'Initiative nationale
sur le bénévolat**



Une initiative conjointe du secteur bénévole
et du gouvernement du Canada

Le contenu

Qu'est-ce que l'Initiative nationale sur le bénévolat (INB)?	2
Quels sont les résultats et les avantages anticipés de l'INB?	2
Comment l'INB a-t-elle été élaborée jusqu'à présent?	3
Quelles sont les prochaines étapes de l'élaboration de l'INB?	3
Sur quels sujets aimerions-nous recevoir vos commentaires et vos suggestions?	4
Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation	5
Sujet n° 1 : Les principaux défis	6
Sujet n° 2 : Les solutions	7
Sujet n° 3 : Les mécanismes de mise en œuvre	11
Sujet n° 4 : Les principes	12
Sujet n° 5 : Autres idées, questions ou préoccupations	13
Autres renseignements sur l'ISBC et la Table conjointe sur l'INB	14

Pour obtenir d'autres copies de ce document, veuillez appeler le 1 800 821-8814.

Une invitation des coprésidents de la table conjointe sur l'INB

Le présent document renferme, à des fins de consultation, un aperçu des propositions relatives à l'Initiative nationale sur le bénévolat (INB).

Issue de l'élan créatif et de l'impulsion de l'Année internationale des volontaires, l'INB est conçue comme un legs durable qui permettra au secteur bénévole de mieux mobiliser et soutenir les bénévoles.

Les propositions relatives à l'INB ont été élaborées, à l'occasion de la première série de discussions avec les parties intéressées, par la Table conjointe sur l'INB, l'une des nombreuses tribunes collectives établies en 2000 par le secteur bénévole et le gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC).

Vos suggestions nous seront utiles pour pouvoir refléter vos opinions et priorités dans l'élaboration de l'INB. Cet automne, par l'entremise d'une série de tables rondes qui se tiendront partout au pays, nous cherchons à obtenir les réactions de membres d'organismes bénévoles, notamment les membres de groupes particuliers représentant les Autochtones, les jeunes, les personnes âgées, les immigrants et les réfugiés, des groupes confessionnels, la protection de l'environnement, le sport et les loisirs, les arts et la culture, de même que des membres d'organismes bénévoles internationaux.

Si vous ne participez pas à une table ronde, vous pouvez remplir le présent document et le renvoyer à l'adresse suivante :

**Secrétariat de l'INB
a/s Programme des partenariats communautaires
Ministère du Patrimoine canadien
12, rue York, 2^e étage
Ottawa (Ontario) K1N 5S6**

Vous pouvez également envoyer vos commentaires par télécopieur au (613) 238-9300 ou les soumettre en ligne en visitant le site www.vsi-isbc.ca/fr/joint_tables/nvi/consultations.cfm. La date limite pour nous faire parvenir vos commentaires est le 16 octobre 2001.

Merci de nous aider à élaborer une nouvelle vision aux fins de l'INB. Nous sommes impatients de prendre connaissance de vos opinions!

Recevez nos salutations distinguées.

*Colleen Kelly, coprésidente
Table conjointe sur l'INB*

*Tom Ring, coprésident
Table conjointe sur l'INB*

Notes, suggestions

Qu'est-ce que l'Initiative nationale sur le bénévolat (INB)?

∅ L'INB se veut un legs durable de l'*Année internationale des volontaires (AIV)*.

L'INB entend offrir, en permanence, des mécanismes et des ressources permettant d'orchestrer, de promouvoir et de soutenir les efforts visant à renforcer la mobilisation et le soutien des bénévoles afin :

- ∅ d'inciter les Canadiens à faire du bénévolat, et
- ∅ de faire en sorte que les organismes tirent un meilleur parti de la contribution des bénévoles et valorisent l'expérience du bénévolat.

Quels sont les résultats et les avantages anticipés de l'INB?

Pour les organismes bénévoles :

- ✓ Capacité accrue de mobiliser et de soutenir les bénévoles
- ✓ Réserve plus fiable et plus durable de bénévoles
- ✓ Capacité accrue de s'acquitter de leurs tâches

Pour les bénévoles :

- ✓ Nouvelles possibilités de faire du bénévolat
- ✓ Meilleur jumelage des intérêts, des talents et du temps disponible et des occasions de s'adonner à des activités bénévoles significatives et enrichissantes
- ✓ Reconnaissance et soutien accrus

Pour les collectivités et l'ensemble des Canadiens :

- ✓ Gamme de services plus étendue et plus accessible
- ✓ Compréhension et appréciation élargies du bénévolat
- ✓ Esprit, participation et sensibilisation communautaires renouvelés

Comment l'INB a-t-elle été élaborée jusqu'à présent?

- ∅ Les propositions relatives à l'INB sont le fruit d'une première série de discussions avec certains organismes et spécialistes, des séances de travail de la Table conjointe sur l'INB et de discussions avec d'autres tables conjointes sur l'ISBC.
- ∅ Les résultats de *l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* de 2000 (ENDBP) sont pris en considération dans les idées dont il est fait état en l'occurrence.

Quelles sont les prochaines étapes de l'élaboration de l'INB?

- ∅ Les prochaines étapes, qui sont celles de l'examen, de la remise en question, de la confirmation et de l'amélioration des propositions relatives à l'INB, se succéderont au fil des consultations élargies et avec la collaboration d'organismes bénévoles, d'organismes mettant en cause des bénévoles et d'autres intéressés, grâce :
 - aux 20 tables rondes organisées dans des centres partout au pays;
 - aux opinions exprimées sur le site Web de l'ISBC et transmises par les réseaux de communication du secteur bénévole;
 - aux présentations et aux discussions avec d'autres tables conjointes sur l'ISBC.
- ∅ Tous les commentaires recueillis permettront de confirmer, remettre en question et parfaire les idées élaborées à ce jour au sujet de l'INB.
- ∅ Les résultats influenceront sur les propositions finales relatives à l'INB qui seront soumises aux ministres fédéraux et au secteur bénévole à l'automne.

Notes, suggestions

Notes, suggestions

Sur quels sujets aimerions-nous recevoir vos commentaires et vos suggestions?

Nous voulons connaître votre opinion sur les cinq sujets suivants :

1. Les principaux défis et problèmes liés à la mobilisation et au soutien des bénévoles.
2. Les solutions proposées pour relever les défis.
3. Les types de mécanismes de mise en oeuvre qui devraient être envisagés.
4. Les principes qui pourraient régir la conception et la mise en oeuvre exhaustives de l'INB.
5. Autres idées, questions ou sujets qui vous préoccupent.

Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP)

L'ENDBP est une enquête nationale menée en 1997 et en 2000. Son but était d'établir les tendances et les habitudes des Canadiens en ce qui a trait au don, au bénévolat et à la participation.

L'ENDBP donne du poids aux préoccupations relatives au fardeau de plus en plus lourd des bénévoles et à la capacité des organismes bénévoles de s'acquitter de leur mission. De 1997 à 2000 :

- ∅ le nombre de bénévoles a diminué de 13 % (passant de 7,5 millions à 6,5 millions), tandis que la population canadienne a augmenté de 2,5 %;
- ∅ la proportion des Canadiens qui font du bénévolat a fléchi, passant de 31 % à 27 %;
- ∅ le nombre total d'heures consacrées au bénévolat a diminué de 5 %, pour s'établir à 1,05 milliard d'heures;
- ∅ le nombre moyen d'heures que les bénévoles consacrent chaque année au bénévolat a augmenté, passant de 149 à 162;
- ∅ le quart des bénévoles environ continuent d'assumer les trois-quarts des activités de bénévolat, mais le nombre d'heures qu'ils y consacrent en moyenne chaque année a progressé de 10 %, passant de 431 à 471.

Notes, suggestions

Notes, suggestions

SUJET N° 1**Les principaux défis**

Voici quelques-uns des principaux défis du secteur bénévole cernés à ce jour :

- ∅ Prendre des mesures en vue d'alléger les horaires gravement surchargés des bénévoles.
- ∅ Concevoir, à l'intention des bénévoles, des programmes et des tâches qui conviennent à la fois à l'organisme et aux intéressés, en prenant en considération les tendances en matière de bénévolat.
- ∅ Trouver et réussir à garder des bénévoles sensibilisés, motivés et ayant du temps à consacrer au bénévolat.
- ∅ Former et diriger des bénévoles et assurer leur perfectionnement sur une base continue.
- ∅ Reconnaître la contribution des bénévoles d'une manière concrète, entre autres en remboursant leurs frais.
- ∅ Trouver des ressources financières ou autres pour faire face aux périodes de pointe attribuables à des urgences, des imprévus ou des initiatives spéciales.
- ∅ Mettre en commun, partager et coordonner les ressources bénévoles, en particulier à l'échelon local.
- ∅ Avoir rapidement accès aux connaissances pratiques, aux compétences, aux conseils pratiques et au soutien mutuel nécessaires à l'intervention efficace des bénévoles.
- ∅ Faire en sorte que la population reconnaisse et apprécie de plus en plus la nature et les avantages du bénévolat de même que les occasions de se livrer à ce genre d'activités.
- ∅ Établir des relations durables et productives entre le secteur bénévole, les gouvernements, et le secteur privé en vue de soutenir le bénévolat.
- ∅ Constituer une solide base de connaissances sur le bénévolat à l'échelle locale, régionale et nationale.

Ces défis sont-ils de ceux que vous devez relever?

Existe-t-il d'autres défis ne figurant pas sur cette liste?

Quels sont les défis les plus pressants dans l'optique de l'INB?

SUJET N° 2

Les solutions

Trois stratégies complémentaires, chacune soutenue par une série de mesures précises, ont été définies :

1. **Renforcer les moyens d'action** des organismes bénévoles à mobiliser et à soutenir les bénévoles.
2. **Promouvoir un climat propice** au bénévolat et à la participation efficace des bénévoles.
3. **Maintenir des relations productives** entre les organismes bénévoles, les gouvernements et le secteur privé en vue d'une collaboration et d'un dialogue soutenus sur le bénévolat.

Notes, suggestions

Notes, suggestions

Renforcer les moyens d'action

Nous pourrions renforcer les moyens d'action :

- ∅ en appuyant les efforts des organismes pour améliorer la manière dont ils mobilisent et soutiennent les bénévoles, par exemple en ce qui a trait à :
 - **la conception de programmes** : en s'assurant que les programmes d'un organisme sont conçus de façon à optimiser la contribution éventuelle des bénévoles et à soutenir la réalisation de son mandat;
 - **la conception des tâches** : en concevant des tâches qui permettent d'harmoniser les contributions ou les besoins des bénévoles et le mandat de l'organisme;
 - **la gestion** : en s'assurant qu'on tient compte des contributions ou des besoins des bénévoles et du mandat de l'organisme dans les fonctions de base (comme le filtrage, le recrutement ou la sélection, l'orientation, la formation ou le perfectionnement, l'encadrement, l'évaluation, la reconnaissance ou la récompense);
 - **la collaboration** : en améliorant la capacité des organismes de collaborer lorsqu'il s'agit de mieux faire connaître et comprendre les rôles des bénévoles dans la collectivité et leur contribution à la réalisation du mandat des organismes ou à l'avancement des causes qu'ils appuient;

- ∅ en dirigeant et en soutenant la promotion, l'élaboration et l'échange de renseignements, de préoccupations, de compétences et d'idées concernant des approches efficaces en matière de mobilisation et de soutien des bénévoles, par exemple :
 - en compilant des renseignements sur les bénévoles, le bénévolat et les possibilités de faire du bénévolat;
 - en proposant des outils, des guides et des pratiques exemplaires aux fins de la gestion efficace des bénévoles et de la collaboration avec d'autres organismes;
 - en favorisant des occasions de réseautage et en organisant des rencontres en tête-à-tête axés sur la gestion des activités bénévoles;
 - en offrant et en appuyant des services de consultation et de soutien accessibles à l'échelle régionale pour ce qui touche à la mobilisation et au soutien des bénévoles.
 - en assumant la recherche continue sur les tendances et les pratiques dans le domaine du bénévolat.

Eu égard à ces mesures essentiellement axées sur le renforcement des moyens d'action, qu'ajouteriez-vous ou qu'enlèveriez-vous? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

Promouvoir un climat propice

Nous pourrions promouvoir un *climat* propice au bénévolat :

- ∅ en soutenant les efforts nationaux dans le domaine de l'information, de la sensibilisation et de la promotion afin :
 - de mieux faire comprendre la nature du bénévolat et ses possibilités à tous les niveaux,
 - d'encourager la participation aux activités bénévoles,
 - de reconnaître la valeur et les avantages du bénévolat sur le plan personnel, organisationnel et collectif;
- ∅ en élaborant et en mettant en application des normes uniformes de même que de nouvelles politiques et pratiques modèles liées au bénévolat et à la gestion des bénévoles;
- ∅ en mettant au point de meilleures façons d'alimenter le dialogue et de soutenir les mesures prises eu égard à des questions de principe sur le plan national, régional et collectif en matière de bénévolat.

Eu égard à ces mesures essentiellement axées sur la promotion d'un climat propice, qu'ajouteriez-vous ou qu'enlèveriez-vous? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

Notes, suggestions

Notes, suggestions

Maintenir des relations productives

Nous pourrions tabler sur la coopération et la collaboration établies et renouvelées pendant l'AIV :

- Ø en appuyant de façon soutenue des enquêtes, conférences ou autres mécanismes nationaux favorisant le dialogue et la compréhension;
- Ø en participant sur une base permanente au dialogue entre les gouvernements et le secteur bénévole portant sur les questions de bénévolat;
- Ø en accordant un soutien accru aux organismes qui s'occupent des bénévoles.

Eu égard à ces mesures essentiellement axées sur l'établissement de relations productives, qu'ajouteriez-vous ou qu'enlèveriez-vous? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

SUJET N° 3

Les mécanismes de mise en œuvre

Voici des exemples de mécanismes de mise en œuvre des approches identifiées dans le contexte de l'INB :

- ∅ Programmes, nouveaux ou améliorés, des gouvernements, du secteur bénévole ou programmes conjoints, ou les deux, ayant pour objet de procurer aux organismes bénévoles des outils, des ressources et un soutien nouveaux ou encore un accès amélioré aux services existants.
- ∅ Nouveaux mécanismes ou établissements par exemple :
 - centre(s) de leadership
 - groupes d'organismes bénévoles
 - services de consultation ou de réseautage ou organismes de soutien
 - secrétariat gouvernemental
- ∅ Programmes de recherche
- ∅ Carrefours d'information
- ∅ Combinaison de mesures précédentes

Eu égard à ces mesures essentiellement axées sur la mise en oeuvre de l'INB, qu'ajouteriez-vous ou qu'enlèveriez-vous? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

Notes, suggestions

Notes, suggestions

SUJET N° 4**Les principes**

Voici quelques idées formulées à ce jour aux fins de la détermination de principes pouvant orienter la conception et la mise en application de l'INB :

- ∅ Faire en sorte que les bénévoles vivent une expérience enrichissante.
- ∅ Promouvoir la gestion de la diversité.
- ∅ Promouvoir le bénévolat en tant que catalyseur de changement au sein de la collectivité.
- ∅ Promouvoir la transparence et la responsabilité.
- ∅ Continuer à s'adapter aux nouveaux besoins de la collectivité.
- ∅ Assurer la rapidité d'accès pour les bénévoles et les organismes qu'ils appuient, dans toutes les régions du pays, y compris dans les collectivités urbaines, rurales et isolées.
- ∅ Rendre possible l'interaction et le soutien directs et locaux.
- ∅ Miser sur les organismes, programmes et processus existants, en utilisant efficacement les biens collectifs et en prônant la collaboration.
- ∅ Favoriser et orienter la recherche et y donner suite, afin d'appuyer l'innovation.
- ∅ Préconiser l'innovation et soutenir la prise de risques afin d'apporter des améliorations; ne pas simplement s'en tenir au statu quo.
- ∅ Maintenir des relations productives entre les organismes bénévoles et tous les ordres de gouvernement, de même qu'avec le secteur privé.
- ∅ Permettre le flux des idées, des innovations et des initiatives, grâce aussi bien à une approche ascendante que descendante.

Eu égard à ces mesures essentiellement axées sur la détermination de principes, qu'ajouteriez-vous ou qu'enlèveriez-vous? Avez-vous des commentaires à ce sujet?

SUJET N° 5

Autres idées, questions ou préoccupations

- ∅ **Y a-t-il d'autres idées, questions ou préoccupations que vous aimeriez ajouter ou à propos desquelles vous aimeriez faire des commentaires?**

- ∅ **Dans l'ensemble, les idées élaborées jusqu'à présent aux fins de l'INB vous paraissent-elles sensées?**
 - *Tiennent-elles compte des plus importants besoins des organismes bénévoles et des plus importantes possibilités au sein du secteur bénévole?*
 - *Des besoins ou des possibilités ont-ils été passés sous silence?*
 - *Quelles autres initiatives pourraient améliorer notre façon de mobiliser et de soutenir les bénévoles?*

- ∅ **À quelles difficultés pouvons-nous nous attendre relativement à la conception et à la mise en œuvre d'une INB efficace?**
 - *Quels facteurs devraient orienter la conception ou le choix des mécanismes visant à diriger, coordonner et exécuter les projets relevant de l'INB?*
 - *De quelle façon pouvons-nous garantir que l'INB demeure adaptée aux besoins du secteur bénévole et responsable devant ce dernier?*

Notes, suggestions

Autres renseignements au sujet de la Table conjointe sur l'ISBC et l'INB

- ∅ Vous trouverez des renseignements généraux sur l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, y compris sur les diverses tables conjointes formées de représentants du secteur bénévole et du gouvernement, en consultant le site Web de l'ISCB dont voici l'adresse : <www.vsi-isbc.ca>
- ∅ Le site renferme en outre des renseignements sur la Table conjointe sur l'Initiative nationale de bénévolat (INB), notamment les comptes rendus des réunions. Consultez le lien « Tables conjointes ».

Membres de la table conjointe sur l'INB

Colleen Kelly (coprésidente)
Directrice exécutive
Volunteer Vancouver

Mary Anne Chambers
Présidente
Centraide Canada

Anthony Knight
Directeur administratif
Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Cynthia Lam
Directrice générale
Service la Famille Chinoise du Grand
Montréal

Gabrielle Moule
Directrice nationale, Ressources bénévoles
Croix-Rouge canadienne

Tom Myers
Vice-président
Pionniers du téléphone

Pierre Riley
Directeur général
Fédération des centres d'action bénévole
du Québec

Tom Ring (coprésident)
Directeur général
Participation des citoyens et promotion
Patrimoine canadien

Jim Dooley
Conseiller administratif
Secteur des océans, bureau du SMA
Pêches et océans Canada

David Fransen
Directeur général
Direction générale des applications de
l'autoroute de l'information
Industrie Canada

Geoff Gruson
Directeur général
Politiques et planification stratégique
Gendarmerie royale du Canada

Marilyn Hay
Directrice générale
Région du Manitoba
Développement des ressources humaines
Canada

Rick Herringer
Directeur
Rétablissement
Citoyenneté et Immigration Canada